

Pourquoi il faut stopper le projet EPR

La France, les États-Unis et le Japon produisent à l'heure actuelle 60 % de l'énergie nucléaire dans le monde. Proportionnellement, avec ses 58 réacteurs, la France est le pays le plus nucléarisé, malgré l'opposition au nucléaire de la majorité des Français et en l'absence d'un vrai débat démocratique. Combien d'entre nous savent, par exemple, ce qu'est l'EPR, le nouveau réacteur dont la construction a été décidée par le gouvernement ? Quels sont ses atouts ? Existe-t-il des alternatives capables de produire autant d'électricité en créant davantage d'emplois ?

Aujourd'hui, plusieurs études scientifiques et de nombreux rapports d'experts permettent d'affirmer que l'EPR est, non seulement un gouffre financier, mais aussi un projet dangereux, jalonné d'incohérences. Son bilan économique et écologique pèsera lourdement sur les générations futures. Il est grand temps de s'informer, de se mobiliser contre ce programme et d'envisager un avenir énergétique plus réaliste pour lutter contre les changements climatiques.

Qu'est ce que l'EPR ?

L'EPR (de l'anglais, European Pressurized Reactor), projet de réacteur à eau pressurisée, dit « révolutionnaire » ou « de troisième génération », développe une puissance électrique de 1 600 mégawatts (mW), quand ses prédécesseurs avoisinent une moyenne de 1 000 MW. Il est conçu pour utiliser jusqu'à 100 % de « Mox », un mélange de plutonium et d'uranium appauvri qui, une fois utilisé, est plus radioactif que le combustible à l'uranium normalement utilisé ! Le recours à cette énergie engendre ainsi des risques supplémentaires liés au retraitement, au transport et au stockage des déchets.

La France a-t-elle besoin d'un nouveau réacteur nucléaire ?

La France n'aurait pas besoin d'un EPR avant plusieurs décennies car elle produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme. 16 % de cette électricité sont exportés à perte à l'étranger, ce qui correspond à la production de dix réacteurs nucléaires !

Rappelons que :

- le nucléaire assure 80 % de la production d'électricité française, mais ne représente que 18 % de notre consommation finale d'énergie ;
- l'énergie consommée en France = 46 % de pétrole + 20 % de gaz + 18 % de nucléaire + 9 % de renouvelables, dont l'hydraulique, + 7 % de charbon.

Un parallèle troublant entre l'EPR et Superphénix

En 1976, des experts du CEA prédisaient que 450 réacteurs du même type que Superphénix seraient exploités en 2000. En 1998, le programme Superphénix est définitivement arrêté après à peine plus de 10 ans d'exploitation à un coût exorbitant, environ 10 milliards d'euros. A l'époque, les pro-nucléaires n'avaient absolument pas tenu compte des avis des nombreux opposants. Une véritable analyse indépendante aurait pourtant permis de mieux mesurer les risques industriels, économiques, environnementaux et sociaux associés. Le projet EPR prend le même chemin. La construction du premier EPR en Finlande a déjà pris plus d'un an et demi de retard à cause de problèmes techniques importants.

L'industrie nucléaire et l'EPR sont-ils des gages d'indépendance énergétique pour la France ?

Difficile d'être indépendant quand la matière première du nucléaire français, l'uranium, est importée à 100 % du Canada et du Niger ! Selon les données du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), les réserves d'uranium dans le monde sont égales à 2 528 milliers de tonnes, soit l'équivalent de moins de la moitié des réserves prouvées en pétrole ou en gaz. Selon EDF, « *cela représente soixante ans de combustible en l'absence de développement nucléaire* »*. Le solaire et l'éolien, eux, ont l'avantage d'utiliser des énergies abondantes et qui appartiennent à tout le monde ! N'est-ce pas là la clé d'une réelle indépendance énergétique ?

Malgré ses 58 réacteurs nucléaires, la France reste autant dépendante du pétrole que ses voisins européens...

Consommation de pétrole par habitant en Europe en 2000 :

Moyenne pour l'UE : 1,57 tonne

Espagne : 1,65

Allemagne : 1,62

France : 1,5

Italie : 1,46

Royaume-Uni : 1,29.

L'EPR est-il créateur d'emplois ?

Si, par exemple, on investissait les 3,3 milliards d'euros affectés à la construction de l'EPR dans un programme éolien, cela permettrait de produire deux fois plus d'électricité (24 térawattheures (TWh) éolien, contre 10 TWh pour l'EPR) et conduirait à la création de deux à cinq fois plus d'emplois sur une période d'exploitation de quarante ans, selon l'étude *Éole ou Pluton*¹. D'autre part, les emplois liés au développement des énergies renouvelables pourraient être bien répartis sur l'ensemble du territoire, car, contrairement au nucléaire, ce type de production d'électricité, est décentralisé.

Un scénario alternatif au nucléaire, baptisé NegaWatt², s'articulant autour de trois axes complémentaires – efficacité énergétique, sobriété de la consommation et développement massif des renouvelables – permettrait de nombreuses créations d'emplois. Ainsi, dans l'éolien, 40 000 emplois pourraient voir le jour en 2010, 100 000 en 2030 et plus de 200 000 en 2050. Dans le photovoltaïque : 25 000 en 2010, 40 000 en 2030 et 150 000 en 2050. Dans la biomasse : 10 000 emplois nouveaux seraient créés pour 2010, 45 000 en 2030 et 150 000 en 2050, qui permettraient de maintenir en activité une grande part des agriculteurs dont l'emploi est menacé par la réforme des politiques agricoles. Au total, il s'agit de 190 000 emplois en 2010, 295 000 en 2030 et 610 000 en 2050 à la clé.

Pour sa part, le nucléaire ne génère qu'un nombre de postes restreint. Le chiffre reste stable : 40 000 emplois existant en 2006 pour l'exploitation du parc nucléaire et les contributions des sous-traitants. Il y faut ajouter 5 000 à 6 000 emplois générés par le chantier de construction d'un EPR, puis quelque deux cents autres pour la gestion de cette nouvelle unité.

Suivons l'exemple allemand :

En Allemagne, le secteur des énergies renouvelables a créé 130 000 emplois (40 000 dans l'éolien, 50 000 dans la biomasse, 18 000 dans le solaire) en seulement dix ans. 72 000 emplois supplémentaires sont prévus d'ici à 2007 et 250 000, d'ici à 2010, du fait des investissements prévus.

¹ <http://www.greenpeace.org/france/press/reports/eole-ou-pluton-2>

² <http://www.negawatt.org>

L'EPR est-il un réacteur plus sûr que les autres ?

Le risque zéro n'existe pas. En 2003, la révélation d'un document classé « secret défense » a permis de découvrir qu'un EPR ne résisterait pas au crash suicide d'un avion de ligne, ce qui correspond au scénario de l'attentat du 11 septembre 2001.

En outre, les risques d'accidents nucléaires restent un danger permanent, que cela concerne le fonctionnement des réacteurs, la gestion des déchets ou le reste du cycle. En effet, les problèmes techniques ne sont pas tous prévisibles, pas plus que ne le sont les erreurs humaines. Un des nombreux points positifs des énergies renouvelables est qu'elles ne présentent, de leur côté, aucun problème de sécurité.

La fragilité du nucléaire face aux changements climatiques.

Tempêtes, canicules, perturbations des débits des cours d'eau, inondations... : les conséquences du réchauffement climatique augmentent les risques d'accidents des centrales nucléaires, celles-ci étant situées, pour des questions de refroidissement des réacteurs, au bord de l'eau. Durant l'été 2003, il a fallu déroger en urgence aux règles de rejet d'eau chaude dans les rivières afin d'éviter la surchauffe des réacteurs, phénomène à l'origine d'accidents nucléaires. L'arrosage d'un toit a même été improvisé à Fessenheim, en Alsace, pour limiter les surchauffes. De tels incidents sont destinés à se reproduire de plus en plus fréquemment.

L'EPR produira-t-il moins de déchets ?

Le discours officiel met en avant le fait que l'EPR rejetterait, à production comparable, 15 % de déchets nucléaires de moins qu'un réacteur actuel. Mais ces chiffres ne concernent que les combustibles irradiés, et non l'ensemble des déchets produits. De plus, l'EPR est conçu pour utiliser jusqu'à 100 % de Mox, plus radioactif que l'uranium et qui met trois fois plus de temps à refroidir qu'un autre combustible ! L'EPR, présente l'avantage de produire un tout petit peu moins de déchets, mais ces déchets, que personne ne sait gérer, sont plus radioactifs.

Les déchets : la grande impasse.

Chaque année, le parc nucléaire français produit environ 1 150 tonnes de rebus sous forme de combustibles irradiés. La durée de vie des déchets nucléaires est très longue : 24 000 ans pour le plutonium ; 17 millions d'années pour l'iode 129 ; 4,5 milliards d'années pour l'uranium 238.

L'EPR a besoin de lignes à très haute tension

Qui dit nouvelle centrale nucléaire, dit nouvelle ligne à très haute tension (THT) pour acheminer l'électricité produite. Si le projet EPR, prévu à Flamanville, dans la Manche, voit le jour, il va falloir construire deux cents kilomètres de lignes de 400 000 volts. Dans ce cas, l'enfouissement n'est pas envisageable pour des raisons tant économiques que techniques.

En juin 2005, Gérald Draper, directeur de recherche à l'université d'Oxford, au Royaume-Uni, a publié une étude démontrant que le risque de leucémie augmente de 69 % pour les enfants domiciliés à moins de 200 mètres d'une THT, et de 23 %, pour ceux qui résident à une distance comprise entre 200 et 600 mètres. Actuellement, en France, 200 000 personnes vivent à proximité d'une THT. Le développement des énergies renouvelables, énergies décentralisées, permettrait de résoudre ce problème de santé publique.

Quels impacts de l'EPR sur l'économie?

L'EPR coûtera au minimum 3,3 milliards d'euros. Cet argent pourrait être utilisé pour produire autant d'électricité avec les énergies renouvelables, et créer ainsi quinze fois plus

d'emplois, selon une étude publiée par la coopérative d'intérêt collectif Les 7 vents du Cotentin³, spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

En outre, il faut ajouter à ces 3,3 milliards d'euros les coûts de gestion des déchets nucléaires, non chiffrés, et surtout reportés sur les générations futures, comme l'est le coût du démantèlement des centrales, à prévoir dans à peine soixante ans.

L'EPR : un produit exportable ?

L'EPR se vend difficilement. Le seul client, la Finlande, est très peu satisfait de son achat à cause des retards de construction. La Chine n'en a pas voulu, ni les États-Unis.

En Europe, plusieurs pays refusent le nucléaire ou se sont engagés dans un processus de sortie de cette énergie ; c'est le cas de l'Espagne, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suède.

Pour les pays en voie de développement, le nucléaire est trop coûteux. Il demande, de plus, des installations qui ne peuvent être adoptées par ces pays pour des raisons de sécurité, d'accès à l'eau pour le refroidissement des réacteurs, etc.

<u>Les énergies renouvelables croissent plus vite que l'énergie nucléaire</u>	
Croissances mondiales comparées des énergies (en taux annuel moyen), entre 2000 et 2004 :	
Eolien :	+28 %
Photovoltaïque :	+32 %
Biocarburants :	+18 %
Production pétrolière :	+1,6 %
Nucléaire (1999-2004) :	+0 %

La production nucléaire mondiale stagne depuis 1999 aux alentours de 2 500 TWh. Le taux de croissance moyen s'est effondré d'environ 20 % au début des années 1980 à moins de 7 % à la fin du 20e siècle, puis de 3 % en 1990-1995 et de 1,6 % en 1995-2000.

L'EPR présente-t-il un atout pour le climat ?

La production d'électricité nucléaire émet effectivement très peu de gaz à effet de serre. Comment se fait-il alors que la France, qui compte pourtant le plus grand nombre de réacteurs nucléaires, reste le quatrième émetteur en Europe de gaz à effet de serre après le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie ?

La France mise tout sur le nucléaire, oubliant qu'aujourd'hui les deux secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre sont les transports et le bâtiment. Pour tenir ses engagements, relatifs à la loi du 13 juillet 2005, de division par quatre des émissions de gaz d'ici à 2050, elle doit donc mettre en œuvre une politique d'efficacité énergétique, avec des mesures fortes, comme la rénovation de 400 000 logements anciens. Le budget alloué à l'EPR serait un véritable atout pour le climat s'il était redirigé vers une politique de sobriété énergétique et de développement massif des énergies renouvelables.

<u>Émission par habitant pour la France, en 2003 :</u>		
Transports :	26,8 %	(+23 % depuis 1990)
Industrie manufacturière :	20 %	(-22 %)
Agriculture :	19,3 %	(-9 %)
Bâtiment :	18,4 %	(+14 %)
Industrie de l'énergie :	13 %	(-10 %)
Déchets :	2,5 %	(-9 %)

³ <http://7vents.org/tiki-index.php>